

Réponses de Pierre Jugy aux questions de l'association ADS 15

Je tiens vraiment à m'excuser pour la brièveté de mes réponses qui ne sont pas du à un manque d'intérêt car ce sujet doit être une priorité dans notre département et dans la circonscription. Notre difficulté est du à notre manque de disponibilité car toute notre équipe et moi-même sommes en campagne, sur le terrain tous les jours. Notre différence avec les candidats qui bénéficient du soutien des partis politiques, c'est que les candidats n'écrivent rien car ils ont une équipe payée par le parti pour le faire.

De mon côté, sachez que je vous réponds avec conviction. Pour votre information plusieurs personnes ayant été victimes des inondations catastrophiques de 2010 et 2011 font partie de mon équipe de campagne.

Cordialement

Pierre Jugy

- 1) L'Etat et les collectivités n'ont pas tiré les conséquences de ces deux catastrophes et c'est regrettable. il faut dire que les uns et les autres ont fermé les yeux pendant tellement d'années sur la réalité du risque, que le rattrapage va être très difficile.
- 2) Les missions régaliennes de l'Etat dans le domaine des risques naturels doivent être renforcées car le constat de carence est sans appel. Pourtant, il serait plus judicieux de rapprocher la décision du terrain. Cependant, il faut reconnaître que cela n'a fait qu'aggraver la situation depuis 30 ans avec des constructions tout à fait choquantes dans des zones inondables. La remise à plat des responsabilités de chacun doit faire l'objet d'une négociation globale au niveau national avec l'Etat et les collectivités locales et cela passera ensuite par la loi. Le laxisme dans ce domaine est insupportable car ce ne sont pas que des biens mais aussi des familles entières qui sont moralement et financièrement détruites par ces sinistres. Ce grenelle des risques naturels doit se faire dans l'année qui vient.
- 3) L'information est dérisoire parce que nous n'avons en France aucune culture de la gestion du risque, qu'il soit naturel ou chimique. Il est impératif de développer une politique de formation des jeunes comme des adultes afin que ce paramètre soit pris en compte dans les décisions publiques. De la même façon, il faut associer les associations qui sont d'excellents relais d'opinion et qui peuvent agir dans le sens d'une prise en compte civique plus forte. Pour cela les départements et les régions doivent mettre en place avec l'Etat et sans doute l'Europe des procédures d'informations rapides des populations. Il faut gérer les crises avec des systèmes d'alerte et faire du préventif, y compris dans les écoles.

- 4) Depuis bientôt 20 ans, nous avons une politique suicidaire en la matière car nous avons mis en place des plans et des schémas que nous ne respectons pas par laxisme et par manque de moyens. Comment s'étonner qu'après avoir bétonné, goudronné et arasé des centaines d'hectares en amont des villes, ces dernières soient régulièrement menacées. La politique d'intervention doit aussi passer par une politique forestière et d'aménagement des rivières qui remet en cause les recommandations des aménageurs. Il faut dire que pour mettre un terme à cette gabegie, il faudra aussi remettre en cause les primes versées aux hauts fonctionnaires en charge de ces mêmes aménagements.
Des aménageurs peu pragmatiques ont tout compris mais ils sont très peu utilisés par les collectivités et c'est regrettable.
- 5) Dans la période actuelle, il est facile de promettre sans tenir car les moyens financiers sont restreints. Toutefois, lorsque l'on sait que la France est l'un des pays qui utilise le plus mal les crédits disponibles de l'Europe, à la fois pour le développement rural et pour la prévention des risques, je me demande pourquoi il y a temps de mauvaise foi face à la détresse humaine. Il faut des financements croisés des différentes collectivités et de l'Etat avec une vérification permanente du bon usage des fonds.
- 6) Comme je l'ai précisé précédemment, les populations ne sont pas assez informées, ni dans la gestion des crises, ni dans la prévention. Il faut de vrais programmes, y compris dans les écoles. Par ailleurs, les pompiers doivent être associés aussi dans la prévention car ils sont écoutés. Mais, c'est aussi les élus locaux qui doivent avoir une formation obligatoire dès lors qu'ils ont des responsabilités car sinon, ils risquent de commettre de graves erreurs.
- 7) Je partage entièrement votre point de vu, mais hélas, cela ne se limite pas aux gorges de Château double. Il serait souhaitable qu'un véritable audit soit conduit pour identifier toutes les zones à risques. je ferai le nécessaire pour plaider pour cette priorité si je suis élu, y compris en me battant à vos côtés.
- 8) Hélas, sans être un spécialiste, j'ai l'intime conviction que les inondations de 2010 peuvent se reproduire car les mesures à prendre pour réduire le risque représentent à la fois un vrai choix politique, un changement de culture de la part des élus et des moyens financiers considérables. C'est pour cette raison qu'il faut rapidement améliorer les systèmes d'alerte car on ne peut pas laisser autant d'habitants avec une telle menace permanente au dessus de leurs têtes alors que l'Etat et les collectivités les ont laissé s'installer.
- 9) Je réponds aussi à une question que vous ne m'avez pas posée. Je trouve inadmissible qu'en 2012, on traite encore les sinistrés des risques naturels avec autant de mépris. Les conséquences d'une catastrophe sont déjà tellement destructrices pour le moral des gens, que l'Etat et les collectivités ont un devoir

moral à leur égard. La cellule que l'on crée dans ce genre de situation doit être maintenue tant que tous les sinistrés n'ont pas été au jusqu'au bout dans leur parcours.

Pierre Jugy

Maire de Tourtour